



## RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION 2024-2025

### DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉE

- Formulaire de renouvellement d'inscription ([à télécharger](#), voir [pièces jointes](#)) signé par le Directeur de thèse, le Directeur du laboratoire d'accueil et le responsable de la formation doctorale
- Un état d'avancement des travaux signé par le Directeur de thèse
- La photocopie de la carte d'étudiant ou Copie du certificat d'inscription de l'année précédente
- Copie de la convention de cotutelle (pour les thèses en cotutelle)

### DÉROGATION (à partir de la quatrième année)

- Formulaire de demande de dérogation ([à télécharger](#), voir [pièces jointes](#)) signé par le Directeur de thèse et le responsable de la formation doctorale
- Un état d'avancement des travaux signé par le Directeur de thèse
- Une demande de dérogation du doctorant adressée au Directeur de l'Ecole doctorale
- Une demande de dérogation du Directeur de thèse adressée au Directeur de l'Ecole doctorale
- La photocopie de la carte d'étudiant ou Copie du certificat d'inscription de l'année précédente
- Copie de la convention de cotutelle (pour les thèses en cotutelle)
- Copies des certificats d'inscriptions des années précédentes (au-delà de quatre inscriptions)
- Rapports de thèse des rapporteurs (au-delà de quatre inscriptions)



UNIVERSITE  
CHEIKH ANTA DIOP  
DE DAKAR

ECOLE DOCTORALE  
DE MATHÉMATIQUES  
ET INFORMATIQUE (ED-MI)

---

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : SAMEDI 28 JUIN 2025

### NOTE RELATIVE AU RENOUELEMENT D'INSCRIPTION

Le dossier complet est à déposer au secrétariat d'ED-MI du lundi au vendredi, le matin de 09 heures à 12 heures et l'après-midi de 15 heures à 16 heures

## DEMANDE D'ADMISSION (PREMIÈRE ANNÉE DE THÈSE) 2024-2025

- Le formulaire de demande d'admission en doctorat (signé par le Directeur de thèse, le Directeur du laboratoire d'accueil et le responsable de la formation doctorale).
- Copies légalisées de tous les diplômes obtenus et leurs relevés de notes : du Baccalauréat au Master ou DEA.
- Un curriculum vitae
- Un protocole d'accord de la Charte des thèses (à télécharger sur les sites UCAD OU EDM I).
- 02 exemplaires du projet de thèse (11 à 15 pages)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité (pour les sénégalais) ou du passeport (pour les étrangers)
- Convention de cotutelle (pour les thèses en cotutelle)
- Copie de l'attestation de bourse si vous êtes boursier

**Le dossier complet est à déposer au niveau du laboratoire d'accueil qui se chargera de l'acheminer par bordereau au secrétariat de l'ED-MI.**

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : SAMEDI 28 JUIN 2025